

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 24

Artikel: La soif
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A peu près. — Il n'y pas quinze jours que le cordonnier Schustermann est arrivé d'Unterunkhofen sur les bords du lac Léman et déjà il se mêle de faire des jeux d'esprit.

— Mon brémier, dit-il, il être une métal; mon teuzième, il être aussi une métal, et mon toute il est une soldate... Quelle être cette mot?

Personne ne devinant, Schustermann veut bien donner la clef de l'énigme:

— Cuivrassier!

Relâche. — Le docteur "... quoique chasseur, n'est pas la terreur du gibier, au contraire. Il n'en prend pas moins, chaque année, un congé et un permis pour battre la plaine, le fusil à la main.

— C'est la seule époque où il ne tue pas, dit l'autre jour un de ses bons confrères.

On tserroton qu'a de la pedhi.

Prâo su que vo sède que lài a pè Lozena onna società que lài diant la « Société protectrice des animaux ». L'è, à cein que parait, on boum'affère, cà lài ein a prâo mataire de cliu minces guieux que fant à souffri lau bite. Lài a dâi tserroton que dzibillant lau z'appliâ, lè tsappliant que cein fâ mau bin de lè vère. Mîmameint, quand l'allâvo à l'écoula, noutron régent que l'ire dau paî quas pouppu dâi Fri-bordzâi no contâve qu'on còo de per lè, po fère modâ son tseuau lài avâi bin adrâi betâ dèso la tiuva, à respè, onnâ pougna de fè-nasse et lài avâi fotu lo fû que ma fâi cliu poura bite fasâi dâi veindzances de la mèt-sance et s'êtâi eimbrâyâ à corre tant qu'âo coutset de la montâie. Se on lài ein avâi fè atant à cliu tsârâvouta de tserroton, arâi-te pas êta bin fè, dite-vâi ora, cà l'è onna vergogne on' affère dinse. D'ailleu, quemet desâi lo vilho Tienno à Djan, son vòlet, quand fiesâi sa modze:

« Bregand de bite, bregand de dzein ».

Et l'avâi, ma fâi, bin réson.

Ma, Dieu sâi bèn! lài a assebin decé, delé, dâi tserrotons de conceince que l'ant pedhi de lau bite, que sè droblissant âi montâies, dètserdzant quand l'ant on trâo gros iadzò et ne laissant pas lau z'appliâ bramâ dâi z'hâore doureint devant lè cabaret, tandu que leu sè goberdzant bin. Ma ne crâio pas qu'à bin dâi dzein lau sâi vègnâi pè la tita de fère quemet Metsi dâi Pierrare po aisi sè bite on bocon. Clii Metsi, qu'on lài desâi dâi Pierrare po cein que demorâve dessu onna couâ qu'avâi z'u onna pierrare dein lo tot vilho teimps, gouvernâve bin son appliâ; avoué cein pas question que lo bregandâve; mâ, ma fâi, l'êtâi on bibe-ron, mè z'amis! que se Noë n'avâi pas z'u ein-veintâ la vegne, Metsi l'arâi einveintâie dou coups. Quand l'ire su lè grante tserrière avoué son éga et lo Coli, ajustâve adi âo borri âo tse-vau devè la man onna petita barelhie de vin, mîmameint de rosoliâ quand fasâi frâ. Adan, tōraillive son bruleau et tôte lè duve pipâie, se lo cabaret ire oncora trâo lilein, ie bèveissâi onna golâie.

On coup, on vesin lài dit dinse:

— Mâ! Metsi! t'è mafite t'è bite avoué ta barelhie que l'è peindîâ âo borri.

— Se on diablo, que lè mafito, l'è po lè so-ladzi, na pas!

— Vâ, on bi soladzi! L'è on bregandâdzo!

— Quaise-tè! t'è dio; atiutâ-vâi: ti lè dzo preingno dan ma barelhie, ie tin dou litres, n'è pas la mèt-sance et le Coli partêtrâi jamé devant que la lài ausse peindya âo coutset dau borri. Adan, quand l'arveo à onna montâie, mè bite s'arritant onna menuta po socliâ, tandu que bâivo mè trâi verro âo bossaton; cein mè rebaille dau corâdzo et cein dètserdze on bocon mon appliâ que sè cheint trâi verro pe lerdzi et fronne quemet l'oura tant qu'âo coutset.

— Eh! t'einlèvâi po on Metsi! se repond lo vesin, dinse te fâ dau bin à t'è bite et à t'è... te t'è fâ rein de mau. Farceu de Metsi, va!

MARC A LOUIS

L'effet. — Un conférencier parlait de Bossuet à ses auditeurs — féminins, en grande partie.

Il leur lisait, entr'autres, les passages les plus saillants de cet admirable discours sur la pauvreté; où le grand prédicateur s'élève contre la frivolité des heureux du monde, qui se consumment en de stériles agitations.

Dans la salle, deux dames s'entretenaient à voix basse.

— Alors, nous aurons le plaisir de nous retrouver jeudi soir chez madame de P...?

— Certainement. Il paraît que ce sera splendide.

— Je le crois. Les de P... font bien les choses.

— Ma couturière m'a justement apporté, ce matin, un corsage que je me suis commandé pour la circonstance. Il est vraiment délicieux, à mon goût, du moins. Vous m'en direz des nouvelles.

Un éclat de voix du conférencier interrompt ce babillage.

Ces dames prêtent un moment l'oreille.

— C'est beau tout de même, ce Bossuet!...

— Un petit peu long!.

A la Cathédrale. — Deux choses manquent à notre belle cathédrale: la lumière, quand vient le soir; la chaleur, toute la journée. On étudie le moyen de parer à cet inconvénient. Pour aider à la réalisation de ce projet, désirée depuis longtemps, le *Chœur d'hommes* de Lausanne donnera demain, dimanche, à 2½ heures, un *Grand Concert*, sous les auspices de la Société pour le développement. Inutile de faire l'éloge du Chœur d'hommes, que dirige M. Dénéreaz. Quant au programme, il se recommande aussi de lui-même. Deux œuvres importantes y figurent, que l'on entendra pour la première fois à Lausanne: *Le Requiem* de Cherubini et le 3^e acte de *Tannhäuser*. M^{lle} Gœrgens, M. Harnisch, organiste, et l'Orchestre symphonique, renforcé, prêtent leur concours à ce beau concert.

Charité bien entendue... — Un pasteur anglais, M. Hole, raconte qu'au cours d'un séjour qu'il fit en Amérique, il eut un matin la visite d'un grand négociant de Chicago.

— Vous avez l'air bien heureux, monsieur, fait le pasteur.

— Je le suis, en effet, et j'ai sujet de l'être. Je viens d'accomplir trois bonnes actions. J'ai rencontré près d'une église une bonne femme qui tenait un enfant dans ses bras. Elle pleurait abondamment. Je lui demandai la cause de son chagrin. Elle me dit que le pasteur ne voulait pas baptiser son enfant, vu qu'elle n'avait pas un dollar à lui donner. Je tirai alors de ma poche une banknote de neuf dollars.

« Tenez, dis-je à la pauvre femme, payez le pasteur et vous me rapporterez la monnaie. »

Elle revint au bout d'un moment et me tendit deux dollars. Elle pleurait encore, mais de reconnaissance, cette fois.

Eh bien, n'ai-je pas sujet de me réjouir? J'ai séché les pleurs d'une pauvre femme, j'ai conduit son enfant sur la route qui mène au ciel et j'ai obtenu de la monnaie d'une banknote fausse dont je ne pouvais arriver à me défaire!...

La soif. — La limonade, mal préparée, est à redouter pour les estomacs délicats. Apprêtez-la comme nous allons vous dire; elle sera agréable et sans danger.

Vous avez deux citrons bien sains, vous les coupez en tranches et leur enlevez leurs pépins. Vous jetez par-dessus vos fruits mille grammes d'eau bouillante et vous laissez infuser pendant une heure. Après ce temps, vous ajoutez cinquante grammes de sucre et vous passez la liqueur.

A vos souhaits!

Att...schoum! tsch!... tch...!

Et mon voisin éternuait à qui mieux mieux.

Att...schim... tchim! tch... tch... Et quand il avait fini il recommençait de plus belle.

— Ah çà! est-ce que cela vous prend souvent!

— Eh oui! tch... att...schoum! Chaque fois que je vais au soleil, en wagon, quand... tch!... il y a de la poussière... tch!... dans les bois, dans les champs... att...schim... aux mois de juin et de juillet... att...schoum!

— Mon voisin, vous avez la fièvre des foins.

— Je ne sais pas... tch! Mes yeux pleurent, j'éternue... tch!... nue pendant des heures... et je suis envahi par un violent rhume de cerveau... att...tschif!

— La fièvre des foins, rhinobronchite spasmodique, catarrhe des foins, asthme d'été..., bien connue, très connue en Angleterre et surtout en Allemagne! Gare le mois de juin et le soleil de juillet!

Il faut se traiter par le sulfate de quinine à l'intérieur et à l'extérieur,

On prend un pulvérisateur à parfums et on s'injecte dans le nez plusieurs fois par jour une poussière de la potion suivante: 1 de sulfate de quinine, 120 d'eau, et acide sulfurique nécessaire pour dissoudre la quinine. Et les éternuements diminuent, le rhume d'été devient moins insupportable.

La fièvre des foins est plus rare en ville qu'à la campagne. Cependant, on trouve un assez grand nombre de personnes qui s'enrhument au grand soleil et qui éternuent à chaque instant sous l'influence des poussières irritantes, du pollen des fleurs, etc... Il en est qui ne peuvent pas s'asseoir le soir sous de grands arbres sans contracter le plus joli des coryzas. C'est le rhume à perpétuité!

Monument Juste Olivier.

2^e liste de souscription.

Montant de la première liste, 1455 fr. 90; M. Virgile Rossel, professeur, Berne, 5 fr.; Société pour le développement de Lausanne, 50 francs; Section vaudoise de Zofingue, prélèvement sur le produit des soirées théâtrales, 100 fr. — Total: 1610 fr. 90.

En l'air. — L'autre jour, comparait comme témoin, devant le tribunal de police, un individu qui a l'habitude de battre sa moitié trois fois par jour, en moyenne. Le président l'invite à prêter le serment d'usage avant sa déposition.

— Levez la main, lui dit-il.

Notre homme lève la main et regarde de tous côtés.

— Qu'est ce que vous avez? lui demande le président.

— Je cherche ma femme.

Solidarité. — Un propriétaire, ayant une forte récolte de cerises, avise un de ses voisins, modeste agriculteur, et, suivant les us et coutumes du pays, lui offre de cueillir la récolte à la moitié.

— Prends l'échelle qui est à ma ferme.

— Merci, monsieur.

Et de se mettre à cueillir consciencieusement la moitié du fruit. Ce travail achevé, il revient vers le propriétaire, lui rend son échelle en lui tenant en bon patois ce propos: « Ora que yé couilly ma mâiti, vos paudé alla couilly la vau-tra. » (A présent que j'ai cueilli ma moitié, vous pouvez aller cueillir la vôtre.)

Sur la Butte. — Ce soir, dimanche et lundi, au *Kursaal*, représentations données par la troupe de la Robinière de Paris.

Le théâtre de la Robinière est parmi les premiers théâtres de genre. Il donne surtout des œuvres des maîtres chansonniers de Montmartre, et leurs pièces, la plupart inédites, sont d'un genre absolument nouveau. La satire, la verve et la note sentimentale dominent dans la généralité de leurs œuvres.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillemin-Hovard.